



Régie Intercommunale d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RIEOM)
8, rue des Tilleuls
67410 DRUSENHEIM
03.88.53.47.42
rieom@cc-paysrhenan.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les particuliers, ont accès aux déchèteries du territoire seulement sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Les professionnels ont accès à la déchèterie de Drusenheim seulement sur rendez-vous, les lundis de 8h à 12h.

Pour l'instant, seuls les déchets verts sont acceptés. A compter du lundi 18 mai 2020 pour les professionnels et du mardi 19 mai 2020 pour les particuliers, en plus des déchets verts, il sera possible de déposer les incinérables, encombrants, gravats, papiers/cartons ainsi que les déchets de plâtres. Les autres matières seront à déposer ultérieurement.

Les usagers sont invités à se présenter en déchèterie munis d'une pièce d'identité et du badge d'accès, avec le véhicule dont ils ont indiqué l'immatriculation lors de la prise de rendez-vous. L'accès à la plate-forme étant limité à 5 usagers simultanément, aucun retard ne pourra être toléré.

Quelque soit la ville ou le village de résidence sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, les usagers pourront accéder à toutes les déchèteries (Drusenheim, Gambsheim, Sessenheim et Roeschwoog). Si la tranche horaire souhaitée sur votre déchèterie habituelle n'est plus disponible, n'hésitez pas à consulter les créneaux des autres centres tout en respectant un dépôt par semaine.

Vous êtes priés d'effectuer vos réservations sur le site « www.rieom.fr » afin de ne pas monopoliser les lignes téléphoniques de la RIEOM et ainsi laisser un accès plus facile aux personnes ne disposant pas d'internet. Ces dernières peuvent nous contacter au 03 88 53 47 42.

Nous comptons sur le civisme et la responsabilité de tous afin de respecter les agents et d'appliquer les gestes barrière en respectant les consignes et règles sanitaires de distanciation liées au Covid-19.

Nous invitons les personnes disposant d'un masque à le porter. Afin d'être informé des dernières évolutions, les usagers peuvent consulter notre site internet www.rieom.fr ou alors suivre la page Facebook RIEOM de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.



Robert METZ,
Vice-Président de la Communauté de
Communes du Pays Rhénan,
Président de la RIEOM,
Maire de Sessenheim.